

Alain Roberge

Bibliothécaire en chef, Bibliothèque Champlain, Université de Moncton

Denis Boisvert

Volume 56, Number 2, April–June 2010

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1029135ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1029135ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (print)

2291-8949 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Boisvert, D. (2010). Alain Roberge : bibliothécaire en chef, Bibliothèque Champlain, Université de Moncton. *Documentation et bibliothèques*, 56(2), 82–85. <https://doi.org/10.7202/1029135ar>

Tous droits réservés © Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), 2010

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

Alain Roberge

Bibliothécaire en chef, Bibliothèque Champlain

Université de Moncton

alain.roberge@umoncton.ca



Propos recueillis le 15 octobre 2009 par Denis Boisvert
Directeur, Service de la bibliothèque
Université du Québec à Rimouski
denis.boisvert@uqar.ca

Vous êtes Québécois d'origine, né à Charny, et vous œuvrez au Nouveau-Brunswick à titre de bibliothécaire en chef de la plus importante bibliothèque francophone de la région Atlantique. Quel est votre parcours professionnel et quels sont les facteurs déterminants de votre présence à la tête de cette bibliothèque ?

A.R. J'ai obtenu un baccalauréat spécialisé en histoire de l'Université de Moncton en 1968. En 1969, l'Université d'Ottawa me remettait un diplôme en bibliothéconomie. De 1970 à 1974, dans le cadre de mon premier emploi, j'ai travaillé comme bibliothécaire au sein de « Relance du Nouveau-Brunswick », une corporation relevant du gouvernement fédéral engagée dans une recherche socioéconomique dans le comté de Kent. Mon rôle était de fournir la documentation aux chercheurs et d'assurer la gestion de la collection dans une bibliothèque spécialisée de recherche située à l'est de la province. Ce parcours et le fait d'avoir vécu plusieurs années au Nouveau-Brunswick ne sont certainement pas étrangers à mon retour dans cette province à titre de bibliothécaire en chef de la Bibliothèque Champlain de l'Université de Moncton. De 1975 à 1990, j'ai assumé la direction du Service de la bibliothèque du cégep de Rivière-du-Loup. Par la suite, de 1990 à 2006, j'ai travaillé au Collège Jean-de-Brébeuf à Montréal, à titre de spécialiste en moyens et techniques d'enseignement.

Après 40 ans d'une vie professionnelle diversifiée, et à l'aube de la retraite, après avoir connu l'époque de la fiche cartonnée à la fin des années 1960, j'en suis maintenant à l'ère de la bibliothèque virtuelle qui représente pour moi un défi tout aussi exaltant qu'au début de ma carrière dans la mesure où les comportements et les besoins des usagers sont grandement influencés par les nouvelles technologies qui favorisent une diffusion de plus en plus rapide et élargie de l'information, peu importe le support et le lieu de la demande. L'environnement traditionnel de la bibliothèque est en pleine mutation et notre défi aujourd'hui est de redéfinir les espaces en fonction de l'émergence de la bibliothèque virtuelle. C'est donc très stimulant pour moi sur le plan professionnel.

.....
Quels sont les défis ou les enjeux pour une bibliothèque universitaire desservant une communauté francophone, mais qui est implantée dans la seule province officiellement bilingue du Canada ?

A.R. Pour nous, les grands enjeux sont sensiblement les mêmes que partout ailleurs, aussi bien au Canada qu'au Québec. Ce qui nous distingue est la présence sur le campus de Moncton d'étudiants dont la langue d'origine est le français, mais qui sont aussi à l'aise dans la langue de Shakespeare compte tenu du caractère bilingue de notre province. Le choc démographique qui se pointe à l'horizon nous incite à favoriser le recrutement d'étudiants étrangers, qui constituent maintenant 20 % de nos effectifs, alors que les étudiants internationaux représentent 9,9 % de tous les étudiants inscrits dans les universités des provinces maritimes. L'impact du vieillissement de notre population ne peut être que négatif sur le recrutement traditionnel. Par ailleurs, notre université n'échappe pas à la concurrence très vive que se livrent les universités canadiennes sur le plan du recrutement. Dans ce contexte, nous cherchons à offrir des services de grande qualité de manière à répondre adéquatement aux besoins d'une clientèle de plus en plus diversifiée et répartie sur un vaste territoire. Voilà pourquoi l'accès en ligne aux ressources électroniques de haut niveau constitue pour notre université un atout important. Présentement, 60 % de nos collections de périodiques sont disponibles sous forme numérique et à distance.

.....
Parlez-nous de l'Université de Moncton et de son réseau de bibliothèques.

A.R. L'Université de Moncton compte trois campus :

- Moncton, en zone urbaine, qui regroupe 4 000 étudiants ;
- Edmundston, en zone forestière, où l'on dénombre 400 étudiants ;
- Shippagan, en zone côtière, qui dessert aussi 400 étudiants.

L'Université offre à ses quelque 5 000 étudiants un choix de 187 programmes d'études.

Le réseau de bibliothèques est très diversifié et de multiples services y sont offerts : prêt, service de référence, formation documentaire, visites guidées, prêt entre bibliothèques, livres en réserve, salles d'étude, postes informatiques, etc. Les bibliothèques soutiennent l'enseignement et la recherche universitaires en proposant des collections riches et diversifiées, dont le développement a débuté à l'époque des premiers collèges classiques acadiens. Aujourd'hui, elles donnent accès à une abondante documentation numérique grâce à une bibliothèque virtuelle disponible pour les membres de la communauté universitaire sur les trois campus.

La Bibliothèque Champlain¹ est la plus grande bibliothèque universitaire francophone de la région Atlantique. Située au campus de Moncton, sa collection est constituée de 633 000 volumes, 700 000 documents audiovisuels et plus de 18 000 abonnements à des périodiques (dont 16 600 en format numérique). Elle possède une cartothèque comprenant près de 30 000 cartes géographiques, ainsi qu'un parc et un laboratoire informatiques qui regroupent plus de 40 postes de travail.

Situé au sous-sol de la Bibliothèque Champlain, le Centre d'études acadiennes Anselme-Chiasson² possède la plus grande collection mondiale d'archives et de documentation concernant la réalité acadienne. Il est ouvert aux chercheurs, aux étudiants et à toute personne qui s'intéresse aux études acadiennes.

Deux autres bibliothèques se trouvent sur le Campus de Moncton, soit la Bibliothèque de droit Michel-Bastarache³ ainsi que le Centre de ressources pédagogiques de la Faculté des sciences de l'éducation (<http://www.umoncton.ca/umcm-bibliotheque-crp/>).

La Bibliothèque Rhéa-Larose du Campus d'Edmundston⁴ et la bibliothèque du Campus de Shippagan⁵ offrent des ressources documentaires sur place et à distance. Cette dernière offre une collection de 32 000 ouvrages et 325 titres de périodiques en plus de 3 000 publications gouvernementales.

.....
De quelle manière ces bibliothèques sont-elles administrées ?

A.R. La gestion du système de bibliothèque (Unicorn) est centralisée à la Bibliothèque Champlain du campus de Moncton. Une équipe constituée de quatre personnes en assure le bon fonctionnement : un bibliothécaire système, un professionnel informaticien, une technicienne en documentation et un technicien en informatique.

Un comité de concertation réseau représentant les cinq bibliothèques définit les grandes orientations et détermine les programmes de besoins pour l'ensemble des bibliothèques. Les demandes de budgets de fonctionnement pour chacune de ces bibliothèques sont formulées par ce comité et les subsides sont accordés par la direction de l'Université de Moncton. Quatre des cinq bibliothèques ont une direction autonome.

Bien qu'elle n'ait pas sa propre Faculté de médecine, l'Université de Moncton offre un programme délocalisé de doctorat en médecine conjointement avec l'Université de Sherbrooke. Dans cette optique, la Bibliothèque Champlain a intégré à son catalogue les collections des bibliothèques des hôpitaux francophones de Moncton, Bathurst, Campbellton et Edmundston, de façon à

1. <<http://www.umoncton.ca/umcm-bibliotheque-champlain/>>
2. <<http://www.umoncton.ca/etudeacadiennes/centre/CEA.html>>
3. <<http://www.umoncton.ca/umcm-bibliotheque-droit/>>
4. <<http://www.umoncton.ca/umce-bibliotheque/>>
5. <<http://www.umoncton.ca/umcs-bibliotheque/>>

permettre aux professeurs et aux étudiants inscrits au programme d'avoir accès à la documentation lors de stages effectués au sein de ces établissements de santé. Nous entendons réaliser un projet de nature semblable avec les collèges francophones de la région au cours de la prochaine année afin d'élargir l'accès à notre réseau par l'intégration de ressources documentaires externes.

Puisque nous parlons de partenariats, avez-vous des ententes particulières avec les institutions du milieu de l'enseignement, sachant que le réseau de l'enseignement postsecondaire diffère de celui qui existe au Québec ?

A.R. Au Nouveau-Brunswick, il n'y pas de cégeps comme au Québec et les étudiants qui entrent à l'université proviennent directement des écoles secondaires. Afin de favoriser un passage harmonieux entre les deux niveaux d'études, nous entendons offrir à ces étudiants, dès leur arrivée à l'université, des cours crédités dans le domaine des compétences informationnelles. Ces cours seront offerts par des professionnels du Service de la bibliothèque. Toujours en vue de favoriser un accès élargi aux ressources documentaires, nous projetons d'implanter en 2010, en collaboration avec OCLC (Online Computer Library Center), un outil de découverte qui serait intégré à WorldCat⁶, de manière à offrir à nos usagers un outil de recherche fédérée.

Avez-vous d'autres projets du côté des services offerts à vos usagers ?

A.R. Depuis septembre 2009, des bibliothécaires et des techniciens en documentation sont présents à la bibliothèque jusqu'à 21 heures, du lundi au jeudi. De plus, des étudiants en informatique ont été embauchés afin de prêter assistance aux usagers. Nous offrons le service de réseau sans fil et le prêt de portables sur place. Par ailleurs, dès 2010, les étudiants de première année pourront suivre une formation créditée de 45 heures pour développer leurs compétences informationnelles ; cette formation comprendra un bloc de 15 heures offertes par les bibliothécaires qui participeront ainsi à l'offre de cours en collaboration avec les professeurs impliqués. Nous avons également développé deux capsules vidéo accessibles en ligne afin de favoriser l'utilisation des ressources de la bibliothèque, dont le catalogue ou « Comment chercher ».

Puisqu'il est question de formation et de perfectionnement, quelles sont les conditions offertes à votre personnel ?

A.R. Les besoins de perfectionnement chez les bibliothécaires et les techniciens en documentation sont permanents, compte tenu de l'évolution rapide des

besoins de nos usagers, mais aussi de celle des technologies de l'information qui s'inscrivent de plus en plus dans un environnement numérique qui ne cesse de changer. À cette fin, un budget de 12 500 \$ est alloué pour répondre aux besoins de formation du personnel de la Bibliothèque Champlain. De plus, chaque bibliothécaire bénéficie d'un budget de 750 \$ afin de lui permettre de financer des activités de formation qui répondent à ses besoins.

Éprouvez-vous des difficultés sur le plan du recrutement ?

A.R. La réponse est oui. Pour certains postes, la situation est particulièrement difficile. Nous n'avons pas réussi à combler tous les postes affichés au cours des dernières années. Selon mes informations, cette problématique est la même dans certaines régions du Québec.

C'est tout à fait vrai. Est-ce que ces difficultés peuvent être associées à votre environnement linguistique ?

A.R. Je ne crois pas. Il n'est pas absolument nécessaire d'être parfaitement bilingue pour occuper un poste de bibliothécaire au sein de notre réseau de bibliothèques. La principale difficulté se situe plutôt du côté du bassin de recrutement qui est très réduit. Les professionnels que nous embauchons obtiennent leur diplôme dans des universités qui sont situées ailleurs qu'au Nouveau-Brunswick, principalement au Québec. Or, comme les universités québécoises éprouvent elles-mêmes des difficultés sur le plan du recrutement, nous sommes sous la même contrainte, à un niveau encore plus marqué.

Votre bibliothèque est rattachée au CAUL/CBUA, le Conseil des bibliothèques universitaires de l'Atlantique⁷. Ce réseau est-il similaire au sous-comité des bibliothèques de la CREPUQ (Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec) ?

A.R. Nous y retrouvons une certaine similitude au niveau de la mission et des objectifs poursuivis. Le réseau regroupe 18 bibliothèques universitaires et collégiales. Les directeurs, ou bibliothécaires en chef comme on les appelle ici, se rencontrent quatre fois par année pour échanger sur des dossiers communs, comme celui de l'achat de ressources numériques et des modalités de partage des coûts associés à ces produits. Nous cherchons principalement à éliminer les obstacles et les restrictions qui sont de nature à limiter le partage de nos ressources. Des activités de perfectionnement sont également offertes à l'ensemble du personnel de nos bibliothèques, comme c'est le cas à la CREPUQ. En ce qui concerne la réciprocité des services de prêt entre bibliothèques, CBUA est signataire d'une lettre

6. <<http://www.worldcat.org/>>

7. <<http://www.caul-cbua.ca/>>

d'entente réunissant les quatre regroupements régionaux de bibliothèques universitaires au Canada (COPPUL/OCUL/CBUA-CAUL/CREPUQ)⁸ en vue d'étendre le privilège de prêt et d'emprunt entre bibliothèques et de livraison de documents au bénéfice de nos usagers. Cette entente s'inscrit dans une volonté de partage des ressources documentaires à l'échelle canadienne. On cherche également à promouvoir l'utilisation de normes communes dans les différents processus de gestion des ressources documentaires, tant au niveau du traitement que de la diffusion.

Dans le plan d'action de CBUA, il est prévu de créer un catalogue collectif, une passerelle conçue de manière à favoriser un accès élargi à l'ensemble des ressources documentaires du réseau. Cette approche régionale repose sur des principes qui doivent par la suite être appliqués au moyen d'infrastructures technologiques dans lesquelles nous sommes prêts à investir en misant sur la mise en commun de nos ressources budgétaires.

Quelle est votre principale force ?

A.R. Sans aucun doute, le dévouement de notre personnel. L'approche clientèle est la grande caractéristique des membres de notre personnel, toujours guidés par le souci d'être au service des usagers que nous desservons. Affables, courtois, attentifs aux besoins, je suis toujours agréablement surpris de constater jusqu'à quel point ils sont habités par l'esprit de coopération et d'entraide. De plus, leur ouverture à l'égard des nouvelles technologies favorise l'interaction avec nos jeunes étudiants de la génération C.

Et vos faiblesses ?

A.R. Elles se situent à trois niveaux. Nos effectifs sur le plan professionnel sont réduits compte tenu des difficultés que nous éprouvons au niveau du recrutement. Plusieurs projets de développement en souffrent. Notre SIGB (système intégré de gestion de bibliothèque) n'est pas à la fine pointe de la technologie ; sa structure repose sur une configuration de première génération des catalogues. Ce système n'est pas ouvert de manière à intégrer plus largement des ressources numériques accessibles en ligne. Nos pages de navigation ne sont pas dynamiques et axées sur les technologies du Web sémantique. Enfin, du côté de nos espaces de lecture et de travail, nous n'offrons pas à nos usagers des services et des équipements répondant à leurs besoins, surtout en ce qui concerne les espaces dédiés comme des salles collaboratives ou bien encore une Cyberthèque comme à l'Université McGill, un lieu identitaire pour les jeunes de plus en plus branchés sur le Web. La baisse de la

fréquentation enregistrée dans nos bibliothèques au cours des dernières années est sans aucun doute tributaire du vieillissement de nos infrastructures et de nos équipements. Nous devons investir massivement de ce côté au cours des prochaines années afin d'être encore plus attractif sur le plan du recrutement.

En terminant, puisqu'il est ici question des défis que votre institution devra relever, quelles sont les grandes orientations que vous entendez donner à ce réseau de bibliothèques desservant les communautés francophones du Nouveau-Brunswick ?

A.R. En mai 2009, le Conseil de bibliothèques a adopté le plan stratégique 2009-2012. Ce plan repose sur les quatre grands objectifs suivants :

- Dresser un bilan des défis de la Bibliothèque Champlain ;
- Examiner les forces, les faiblesses, les occasions et les menaces de notre environnement ;
- Développer et valider les énoncés de vision, de mission et de valeurs de l'organisation ;
- Déterminer les axes de développement stratégique et les priorités pour les trois prochaines années.

Au terme d'un long processus de consultation qui nous aura permis de bien connaître nos forces et nos faiblesses, une vision de développement, « un rêve collectif » en quelque sorte, a émergé : on veut y valoriser l'apprentissage, la recherche et l'innovation par une utilisation maximale des ressources disponibles, ainsi qu'un service d'une très grande qualité à l'intention des usagers. Pour y arriver, nous avons retenu quatre axes de développement :

- Être un partenaire reconnu et efficace à tous les niveaux de l'enseignement et de la recherche ;
- Créer un environnement de travail inspirant et stimulant pour les usagers et le personnel ;
- Adapter l'organisation administrative de la bibliothèque, de même que ses politiques administratives et ses procédures de travail aux nouvelles réalités économiques, sociales et technologiques ;
- Optimiser les nouvelles technologies de l'information en bibliothèque.

Un plan d'action sera adopté au début de l'année 2010 à la suite de la tenue d'une consultation qui permettra aux membres du personnel d'identifier des actions à mener pour chacune des orientations retenues.

Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter un franc succès dans la réalisation de tous ces projets dans un environnement de travail que cet entretien nous a permis de mieux connaître. ☺

8. Council of Prairie and Pacific University Libraries/Ontario Council of University Libraries/ Conseil des bibliothèques universités de l'Atlantique-Council of Atlantic University Libraries/ Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec.